



Il est temps d'introduire une identité électronique digne de confiance en Suisse

economiesuisse salue la décision du Conseil national de poser les bases légales pour l'introduction d'une identité électronique (e-ID). C'est un pas important pour l'avenir de notre pays. Une identité électronique sûre facilite l'identification sur internet ainsi que les échanges avec les pouvoirs publics. Le Conseil national a accepté que des entreprises privées émettent cette e-ID, ce qui est positif. Ces prestataires devront satisfaire des prescriptions strictes en matière de protection des données et de sécurité.

En posant les bases d'une identité électronique, le Conseil national reconnaît la capacité d'innovation et le potentiel de l'économie, qui s'était mobilisée en faveur de l'établissement d'e-ID par des entreprises privées. Ce faisant, il a suivi le Conseil fédéral. Les évolutions technologiques et l'émission d'une identité électronique, contrôlée et validée par l'État, sont confiées à des prestataires privés: ainsi, des offres efficaces et adaptées aux besoins des clients pourront se développer plus rapidement et favoriser l'introduction de l'e-ID. Les prestataires privés feront l'objet d'une reconnaissance et d'un contrôle étatiques. Le mariage parfait entre l'innovation et l'orientation clientèle de l'économie et la confiance dans l'État.

DE NOMBREUSES RAISONS PARLENT EN FAVEUR DE LA SOLUTION RETENUE

Des mesures s'imposent en matière d'identité électronique. En comparaison internationale, la Suisse est à la traîne dans ce domaine. Un nombre croissant de procédures, au sein des entreprises et des administrations, se déroulent dans l'espace numérique. Comme il n'est pas possible de vérifier directement l'identité d'une personne sur internet, les milieux économiques et l'administration ont besoin d'un outil électronique fiable pour le faire. La décision du Conseil national est un pas important vers une introduction rapide et large de l'e-ID en Suisse et la numérisation de notre pays. L'identité électronique permettra aux administrations et aux entreprises d'utiliser les mêmes processus pour un grand nombre de services en ligne. Pour les utilisateurs de services, le nombre de données de login à gérer diminuera radicalement, ce qui représentera un net allègement.

Une simplification poussée des processus entraînera une baisse des coûts. Les pouvoirs publics, les milieux économiques et la société en profiteront.

UNE PROPOSITION MINORITAIRE A ETE ACCEPTEE

On peut se réjouir aussi de l'acceptation de la proposition minoritaire demandant que les identités électroniques privées puissent être obtenues dans les centres cantonaux de documents d'identité. Aux yeux des milieux économiques, cela contribuera à une diffusion rapide et favorables aux clients des e-ID et mérite donc d'être salué. Il est important que les deux Chambres achèvent rapidement leurs délibérations sur cet objet afin d'ouvrir la voie à une identité électronique suisse.